

Les critères à respecter lors de la rédaction d'une offre d'emploi

- Le titre du poste
- Le nom de l'employeur
- Une date de diffusion ou de mise en ligne
- La description et la localisation du poste
- Le type de contrat (CDI, CDD, contrat de professionnalisation, d'apprentissage...)
- Les horaires (heures de travail attendues, horaires de travail flexibles ou non...)
- Les qualifications requises (diplômes, certifications, compétences techniques...)
- L'expérience attendue (débutant, expérimenté...)
- La rémunération (le salaire proposé pour le poste, les avantages sociaux et les avantages supplémentaires offerts).
- Une adresse de contact, de réception des CV ou un formulaire pour postuler pour l'offre.
- Les instructions de candidature (informations sur l'entreprise, sa culture...)
- La date limite pour postuler au poste

Les critères interdits dans le texte d'une annonce

- L'origine
- Le sexe (attention à l'intitulé du poste)
- Les mœurs
- L'orientation sexuelle
- L'âge
- La situation familiale
- L'appartenance ou la non-appartenance, à une ethnie, une nation ou une race
- Les opinions politiques
- Les activités syndicales ou mutualistes
- Les convictions religieuses
- L'apparence physique
- Le patronyme
- L'état de santé ou le handicap
- Interdiction de tromper le candidat (toutes les données de l'offre doivent être vérifiables : rémunération, avantages, lieu de travail...)